



Collège de  
**Maisonneuve**

# **Guide des cours d'été 2019**

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

### Inscription aux cours d'été au Service de l'organisation scolaire local D-3692

#### LES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE QUI DÉSIRENT S'INSCRIRE À UN COURS D'ÉTÉ À MAISONNEUVE

---

Les étudiants du Collège de Maisonneuve inscrits à l'enseignement régulier ou à la formation continue qui désirent s'inscrire à un ou des cours d'été à Maisonneuve doivent se présenter au Service de l'organisation scolaire (local D-3692) selon les dates suivantes :

**Les cours sont payables au moment de l'inscription.**

<i>Jours</i>		<i>Heures</i>	<i>Bureau</i>
Du 2 au 5 avril 2019	Inscription aux cours de <b>physique, mathématiques et méthodes quantitatives.</b>	9 h à 11 h 30 13 h à 16 h	D-3689
Du 8 au 16 avril 2019	Inscription aux autres cours.		
10 avril 2019	En soirée, inscription réservée aux étudiants inscrits dans un programme de la formation continue et aux étudiants en stage.	17 h à 19 h	

#### LES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE QUI DÉSIRENT S'INSCRIRE À DES COURS D'ÉTÉ DANS UN AUTRE COLLÈGE MEMBRE DU SRAM

---

Les étudiants du Collège de Maisonneuve qui désirent suivre un ou des cours dans un autre collège membre du SRAM doivent s'inscrire à Maisonneuve selon les dates et modalités suivantes :

##### 1 - PRÉINSCRIPTION

<i>Jours</i>		<i>Heures</i>	<i>Bureau</i>
23, 24 et 25 avril 2019	Préinscription*	9 h à 11 h 30 13 h à 16 h	D-3689

\*Votre priorité sera établie au moment de la préinscription.

Priorité 1 : fin de DEC ou AEC, préalables universitaires et cours spécifiques nécessaires à la poursuite de la séquence du programme

Priorité 2 : cours de mise à niveau et étudiant qui n'est pas priorité 1.

## 2 - INSCRIPTION

Pour vous inscrire, présentez-vous au Service de l'organisation scolaire (local D-3692), avec votre préinscription, et **payer les droits par chèque ou mandat poste, libellé à l'ordre du SRAM** selon les dates suivantes :

<i>Jours</i>		<i>Heures</i>	<i>Bureau</i>
30 avril, 1 <sup>er</sup> mai 2019	Inscription <b>priorité 1</b>	9 h à 11 h 30 13 h à 16 h	D-3689
02 mai 2019	Inscription <b>priorité 2</b>		

### **LES ÉTUDIANTS VENANT D'UN COLLÈGE HORS-SRAM QUI DÉSIRENT S'INSCRIRE À DES COURS D'ÉTÉ À MAISONNEUVE**

<i>Jour</i>	<i>Heures</i>	<i>Bureau</i>
07 mai 2019	9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h	D-3689

- Une commandite, virtuelle ou papier, est nécessaire.

### **LES ÉTUDIANTS INSCRITS À AUCUN COLLÈGE ET QUI DÉSIRENT S'INSCRIRE À DES PRÉALABLES UNIVERSITAIRES À MAISONNEUVE \***

<i>Jour</i>	<i>Heures</i>	<i>Bureau</i>
07 mai 2019	9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h	D-3689

\*Les inscriptions se feront selon les places disponibles.

Vous devez apporter les documents suivants :

- votre certificat de naissance. Si vous êtes né à l'extérieur du Canada, vous devrez aussi apporter votre preuve de citoyenneté ou de résidence permanente en plus du certificat de sélection du Québec;
- votre dernier bulletin d'études secondaires et d'études collégiales;
- votre copie d'équivalence d'études, s'il y a lieu;
- une preuve que le cours que vous voulez suivre est un préalable universitaire.

## **LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX OU NON RÉSIDENTS DU QUÉBEC QUI DÉSIRENT S'INSCRIRE À DES COURS D'ÉTÉ À MAISONNEUVE**

---

Veillez noter que des frais additionnels de scolarité s'appliquent pour tous les étudiants internationaux avec permis d'études ou pour les étudiants qui ne sont pas considérés comme « résidents du Québec ».

### **DROITS D'INSCRIPTION**

---

Les droits d'inscription sont fixés à 5 \$ par cours plus 7 \$ de droits de toute nature par cours et **payables au moment de l'inscription**. Ces droits ne sont pas remboursables sauf si le Collège annule un cours.

### **DROITS DE SCOLARITÉ**

---

Les droits de scolarité sont fixés à 2 \$ par période de cours et sont **payables au moment de l'inscription** : les droits de scolarité pour chacun des cours sont indiqués sur la liste des cours offerts jointe à la fin de ce guide.

### **ANNULATION D'INSCRIPTION PAR L'ÉTUDIANT**

---

Un étudiant qui désire annuler son inscription doit le faire par écrit avant le premier 20 % de la durée totale du cours. Veuillez consulter la liste des cours offerts à la fin de ce guide pour connaître les dates d'annulation de chacun des cours. Dans ce cas, le Collège n'émettra aucun bulletin pour cet étudiant. L'avis écrit doit être déposé au Service de l'organisation scolaire (local D-3692). Les étudiants qui ne se conformeront pas à cette procédure se verront attribuer un échec à leur bulletin.

Tout étudiant qui quitte un cours après le premier 20 % de la durée totale du cours ne peut se prévaloir d'une annulation. Un échec sera donc indiqué à son bulletin.

## **COURS ANNULÉS PAR LE COLLÈGE**

---

Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours. Dans ce cas, chaque étudiant inscrit à ce cours en est informé avant le début des cours.

## **REMBOURSEMENT DES DROITS**

---

- Le remboursement complet de tous les droits est effectué si le Collège annule un cours.
- L'étudiant qui annule par écrit son inscription avant la date d'annulation est remboursé des droits de scolarité moins les droits d'inscription de 5\$ et les droits de toute nature de 7\$.

## **SYSTÈME OMNIVOX**

---

Tous les étudiants doivent se connecter à Omnivox du Collège de Maisonneuve pour avoir accès à plusieurs services.

Il est essentiel de créer votre compte dès votre inscription et de vous y rendre régulièrement durant la session d'été.

Rendez-vous à l'adresse suivante : [cmaisonneuve.omnivox.ca](http://cmaisonneuve.omnivox.ca) et cliquez *Première utilisation ?* puis suivez les instructions.

Ayez en main votre numéro de dossier et votre code permanent pour créer votre compte Omnivox.

Services Omnivox disponibles :

- Horaire en ligne;
- Cours annulés;
- Dossier personnel (adresse, avis en cas d'annulation de cours);
- MIO – messagerie interne Omnivox;
- Résultats – bulletin d'études collégiales;
- Relevés d'impôt – à chaque année, en février, le Collège émet des relevés d'impôt (T2202A) donnant droit à des déductions fiscales.

## **HORAIRE DES COURS**

---

Vous pouvez consulter l'horaire de votre cours par Omnivox dès que votre inscription est complétée et les droits acquittés.

## **PROCÉDURE DE RÉVISION DE NOTES**

---

Il existe au Collège de Maisonneuve une procédure de révision de notes. Cette procédure doit être suivie, sans quoi la demande de l'étudiant sera refusée.

Pour en savoir plus, consultez la [procédure de révision de notes](#) sur le site Web du Collège.

## **DÉDUCTION D'IMPÔT RELATIVE AUX ÉTUDES**

---

Selon les modalités, informations et directives de IMPÔT – CANADA, les étudiants qui suivent ici des cours d'été ont droit à un dégrèvement d'impôt. En février 2020, le Collège de Maisonneuve produira pour chaque étudiant un formulaire T-2202A donnant droit à cette déduction. Ces formulaires seront disponibles par Omnivox en cliquant sur « Relevés d'impôt pour les frais de scolarité » à l'adresse : <http://cmaisonneuve.omnivox.ca>

## **SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE (D-3692)**

---

Heures d'ouverture :

Du 3 juin au 12 juillet inclusivement : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet - fermé

Du 15 juillet au 2 août inclusivement : Fermé

## SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

---

### CENTRE DES MÉDIAS (D-4690)

---

Heures d'ouverture :

Du 3 juin au 19 juillet inclusivement : Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h  
Vendredi - fermé  
Les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet - fermé

Du 22 juillet au 9 août inclusivement : Fermé

### COOPÉRATIVE (D-2688)

---

Heures d'ouverture :

Du 5 juin au 12 juin inclusivement : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Du 19 juin au 11 août inclusivement : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 15 h 30  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
Les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet - fermé

### CAFÉTÉRIA (D-2646)

---

Heures d'ouverture :

Du 3 au 28 juin inclusivement : Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30  
Vendredi de 7 h 30 à 14 h  
Les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet – fermé

Du 2 au 19 juillet inclusivement : Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 14 h  
Vendredi de 7 h 30 à 13 h 30

Du 22 juillet au 2 août inclusivement : Fermé

Du 5 au 16 août inclusivement : Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 14 h  
Vendredi de 7 h 30 à 13 h 30

## **SERVICE DE L'INFORMATIQUE (D-3767)**

---

Heures d'ouverture :

Du 3 juin au 9 août inclusivement :                      Du lundi au vendredi de 7 h à 12 h et de 13 h à 18 h  
Les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet - fermé

## **SERVICE DE L'IMPRIMERIE (D-2005)**

---

Heures d'ouverture :

Du 3 juin au 9 août inclusivement :                      Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30  
Les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet - fermé

## **STATIONNEMENT**

---

L'usage des stationnements est contrôlé par la sécurité du Collège. Les permis de stationnement sont vendus au local D-3747 (Service des finances) du lundi au jeudi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.

Les tarifs en vigueur sont de 121\$ pour un permis de jour et de 87\$ pour un permis de soir. Il est aussi possible de payer à la journée par le biais des horodateurs qui sont situés à l'extérieur, aux abords des stationnements. Les tarifs sont de 8\$ pour 4 heures et moins ou de 12\$ pour plus de 4 heures par jour.

La vignette 2018-2019 demeure valide pour les étudiants du Collège de Maisonneuve.

## **URGENCE**

---

Pour toute situation d'**urgence**, veuillez communiquer avec les préposé(e)s à la sécurité au local B-3303 situé à l'entrée principale ou en composant le 4911.



## LISTE DES COURS D'ÉTÉ 2019 AU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

*Veillez noter que le Collège est fermé pour les congés fériés des lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2019.*

TITRE DES COURS	NUMÉRO DES COURS	PRÉALABLES	DE	À	LU	MA	ME	JE	DÉBUT JOURS/MOIS	FIN JOURS/MOIS	DATE LIMITE D'ANNULATION	DROITS DE SCOLARITÉ
<b>BIOLOGIE</b>												
Biologie Humaine	101-901-RE		19h	22h	X	X	X	X	03-juin	27-juin	05-juin	90 \$
<b>ÉCONOMIE</b>												
Initiation à l'économie globale	383-920-RE		19h	22h	X	X	X	X	03-juin	27-juin	05-juin	90 \$
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>												
Yoga – Ensemble 2	109-210-MA		20h	22h	X	X	X	X	03-juin	27-juin	05-juin	60 \$
Gestion du stress - Ensemble 3	109-382-MA		18h	20h	X	X	X	X	03-juin	27-juin	05-juin	60 \$
<b>FRANÇAIS</b>												
Renforcement en français écrit	601-013-50		10h	15h	X	X	X	X	25-juin	22-juil	27-juin	120 \$
Littérature et imaginaire	601-102-MQ	601-101-MQ	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	09-juil	06-juin	120 \$
Littérature québécoise	601-103-MQ	601-102-MQ	10h	15h		X	X	X	04-juin	04-juil	06-juin	120 \$
Littérature québécoise	601-103-MQ	601-102-MQ	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	09-juil	06-juin	120 \$
Média et communication	601-P20-MA	601-102-MQ	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	09-juil	06-juin	120 \$
Média et communication	601-P20-MA	601-102-MQ	10h	15h		X	X	X	04-juin	04-juil	06-juin	120 \$
<b>SCIENCES HUMAINES</b>												
Initiation pratique à la métho. des sciences humaines	300-300-RE		10h	15h	X	X		X	03-juin	09-juil	06-juin	120 \$
Démarche d'intégration en sciences humaines	300-301-RE	300-300-RE	9h	12h	X	X		X	03-juin	09-juil	06-juin	90 \$

TITRE DES COURS	NUMÉRO DES COURS	PRÉALABLES	DE	À	LU	MA	ME	JE	DÉBUT	FIN	DATE LIMITE D'ANNULATION	DROITS DE SCOLARITÉ
<b>MATHÉMATIQUES</b>												
Algèbre linéaire et géométrie en sciences humaines	201-105-RE	Maths 526 ou TS/SN Sec. V	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	17-juil	10-juin	150 \$
Calcul intégral en sc. Humaines	201-203-RE	201-103-RE ou 201-NYA-05	9h	15h		X	X	X	04-juin	04-juil	06-juin	150 \$
Calcul intégral	201-NYB-05	201-NYA-05	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	17-juil	10-juin	150 \$
Algèbre linéaire et géométrie vect.	201-NYC-05	Maths 536 ou TS/SN Sec V	9h	15h		X	X	X	04-juin	04-juil	06-juin	150 \$
Méthodes quantitatives en sciences humaines	360-300-RE		19h	22h	X	X	X	X	03-juin	09-juil	06-juin	120 \$
<b>PHILOSOPHIE</b>												
Philosophie et rationalité	340-101-MQ		19h	22h	X	X	X	X	03-juin	09-juil	06-juin	120 \$
L'être humain	340-102-MQ	340-101-MQ	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	27-juin	05-juin	90 \$
L'être humain	340-102-MQ	340-101-MQ	9h	12h		X	X	X	04-juin	04-juil	06-juin	90 \$
Éthique et politique	340-P10-MA	340-102-MQ	19h	22h	X	X	X	X	03-juin	27-juin	05-juin	90 \$
Éthique et politique	340-P10-MA	340-102-MQ	9h	12h		X	X	X	04-juin	04-juil	06-juin	90 \$
<b>PHYSIQUE</b>												
Mécanique	203-NYA-05	201-NYA-05	9h	15h	X	X		X	03-juin	09-juil	06-juin	150 \$
Électricité et magnétisme	203-NYB-05	203-NYA-05 et 201-NYB-05	9h	15h	X	X		X	03-juin	09-juil	06-juin	150 \$
Ondes et physique moderne	203-NYC-05	203-NYA-05 et 201-NYB-05	9h	15h	X	X		X	03-juin	09-juil	06-juin	150 \$